

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—
3^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1872

CURIOSITÉS NUMISMATIQUES.

JETONS ET MONNAIES RARES ET INÉDITS.

DIX-HUITIÈME ARTICLE.

PLANCHE IX.

Jeton de Floreffe. — Méreau ou jeton de la confrérie de la Sainte-Croix. — Florin d'or de Frédéric de Bade. — Monnaie d'Heukelom. — Cromstaert éingmatique. — Encore une énigme. — Florin d'or de Frédéric comte de Meurs. — Denier d'un Thierry de Clèves. — Un ancien jeton d'adresse de marchand. — Méreau singulier.

I

L'abbaye de Floreffe, sur la rive droite de la Sambre, à deux lieues de Namur, avait été fondée, en 1121, par saint Norbert, et grâce aux libéralités de Godefroi, comte de Namur, et d'Ermesinde, sa femme, qui, à cet effet, cédèrent le château qu'ils possédaient en cet endroit. C'était la troisième abbaye de tout l'ordre des Prémontrés et la plus ancienne de cet ordre aux Pays-Bas.

Lors de la suppression des maisons religieuses, pendant l'occupation française, les moines rachetèrent eux-mêmes

leur monastère qui, seul peut-être en Belgique, est entièrement conservé. Il sert aujourd'hui de petit séminaire au diocèse de Namur. L'église, de style ogival, très-vaste et très-belle, fut, en 1770, outrageusement défigurée par l'architecte Dewez qui voulut en faire, à l'intérieur, un monument moderne, l'embellir au goût du jour, comme on disait alors.

Les moines de Floreffe n'avaient pas seulement conservé les bâtiments de leur abbaye, ils avaient aussi sauvé — ou racheté — le trésor des reliques d'une richesse extraordinaire et contenant des pièces d'un travail admirable et d'une haute antiquité. Le dernier survivant d'entre eux en fit don à un couvent de femmes, dit des Dames françaises, à Namur, qui le conserve avec grand soin et le laisse voir aux curieux qui le demandent.

Floreffe avait pris pour armoiries ou pour enseigne un véritable *rebus*, une fleur et la lettre F (Fleur F). Ce rebus figure sur un côté du jeton dont nous donnons la gravure sous le n° 1 de la pl. IX (1). De l'autre côté, sont les armes d'un abbé, avec la devise CANDIDE, allusion au nom même de l'ordre *Candidus ordo*.

Quel est cet abbé ? Nos recherches pour le trouver n'ont abouti à aucun résultat, ni à Bruxelles, ni à Namur ? L'architecte Dewez — que le seigneur confonde — a fait disparaître du chœur de l'église les tombes de plusieurs de ces prélats, précisément ceux du xvii^e siècle, époque de notre jeton. Il y avait, dans la bibliothèque de

(1) Cette pièce doit être vendue prochainement à Amsterdam. Elle nous a été obligeamment communiquée par M. Hooft Van Iddekinge.

M. Th. De Jonghe un manuscrit contenant la liste des abbés de Floreffe, avec leurs armoiries. Ce livre, à sa vente, a été acquis par un Anglais et a passé le détroit, *toto divisus orbe*.

Un petit in-4^o, provenant du fonds de la ville de Bruxelles, se trouvait à la Bibliothèque royale. Ce volume, qui m'avait été signalé par un des conservateurs, portait sur les plats le *rebus* du jeton et les armoiries du même abbé. Celles-ci étaient gravées également dans l'intérieur, en tête d'une dédicace ou d'une préface qui aurait donné des renseignements sur le personnage. Quand on voulut me montrer le volume, on s'aperçut qu'il avait été déplacé et les recherches faites pour le retrouver sont restées sans résultats. C'était réellement avoir du guignon, et ce qui y met le comble, c'est que le conservateur a tout à fait oublié le titre de ce livre. Il est donc impossible de le chercher dans une autre Bibliothèque.

Voici, en attendant mieux, la liste des abbés à l'un desquels doit appartenir le jeton. Il paraît être du milieu du xvii^e siècle ; mais, pour plus de sûreté, remontons plus haut et descendons plus bas :

Guillaume Dupaix ou Doupais	†	1578.
Gilles Daschelet	†	1592.
Henri Eersel	†	1607.
Jean Roberti	†	1659.
Charles de Severi	†	1664.
Guillaume Jallet	†	1677.
Christophe de Heest	†	1686.
Ignace de Heest	†	1701.
Bernardin de la Perle	†	1719.

II

Croix aux extrémités trilobées, ayant, au centre, un disque rayonnant . VOER . HET . HEILICH . CRVIS . (Des coquilles séparent les mots, au lieu de points. Une coquille plus grande termine la légende.)

— Une coquille de pèlerin suspendue sur deux bourdons en sautoir : OP . COVWENBERCH. (Une coquille au lieu de point après OP. Deux autres au commencement et à la fin de la légende.)

C. R.

Communiqué par le M. chevalier Hooft Van Iddekinge.

Ce joli jeton était à l'usage de la célèbre confrérie de la Sainte-Croix, en l'abbaye de Coudenberg, à Bruxelles.

Notre savant ami, M. Ch. Ruelens, a donné sur cette confrérie une curieuse notice dans la *Revue d'histoire*, tome II, page 220. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

La confrérie de la Sainte-Croix, fondée en 1585, conservait dans un reliquaire des parcelles de la croix du Christ. Ce reliquaire, représenté sur le jeton, fut perdu ou dérobé pendant les troubles du xvi^e siècle, et la confrérie ne tarda pas à se dissoudre.

La date de notre jeton est donc antérieure au règne d'Albert et d'Isabelle.

Quant aux coquilles et aux bourdons, ils font allusion au patron de l'abbaye Saint-Jacques sur Coudenberg, ou Couwenberch, selon l'ancienne orthographe.

Le registre de la confrérie a été conservé et il est

curieux par le singulier mélange de personnages qui y figurent, le duc de Bourgogne, en tête. On y voit un certain nombre d'artistes, parmi lesquels brille le nom de Roger Vander Weyden (aujourd'hui Del Pasture); puis toute la valetaille de la cour, jusqu'à « Colette de Noville, qui soignait les singes. »

III

Saint évêque debout (Saint-Martin) tenant la croix archiepiscopale de la main gauche et bénissant de la main droite; à ses pieds un écusson aux armes de Bade :
S T A L V V : F T C : P L M : M V V : O N ?

— Écu écartelé d'Utrecht et de Bade, posé sur une croix pattée qui traverse la légende : O O : O O · | A V - R E T : | E P I S C : | M R T I E ? :

Or. Gr. 3.20.

Collection de M. N[°].

Ce florin d'or de Frédéric de Bade, évêque d'Utrecht (1496-1517), est une variété notable de celui que Vander Chijs donne dans son supplément, pl. XXXI, n[°] 10.

IV

Écusson aux armes d'Arkel, d'argent, à deux fasces bretessées et contre-bretessées de gueules :
M O N E T T A · N O V T A · H O C K E (Hockelomensis).

— Une espèce d'étoile, de roue ou de fleur à six lobes rayonnants : I O H S · O N S · O E · E K H E...
(Johannes dominus de Erckel ou Arkel).

A. Gr. 0.35.

Cabinet de Leyde.

M. Vander Chijs, dans son grand ouvrage sur les monnaies de Hollande, p. 551 et suiv., a fait connaître quelques monnaies frappées au xv^e siècle, par des membres de la famille d'Arkel, seigneurs de Heukelom en Hollande. Celle-ci est une variété jusqu'ici inconnue.

V

Ce demi-cromstaert, qui appartient aujourd'hui au cabinet de Leyde, provient de la vente Vander Chijs et figurait au catalogue sous le n^o 2885. Nous l'avons fait dessiner, le plus exactement possible, sans chercher à suppléer aux lettres ou aux parties de lettres qui manquent dans les légendes, légendes auxquelles nous avouons n'avoir rien compris. Notre jeune et savant ami, M. le chevalier Hooft van Iddekinge, conservateur du musée de Leyde, malgré ses excellents yeux et sa perspicacité bien connue, déclare également n'y rien comprendre, ce qui est une consolation pour nous.

La pièce est d'argent, mais d'argent à bas titre; elle pèse gr. 1.71. Serait-elle l'œuvre d'un faux monnayeur? C'est possible. Mais il est possible aussi qu'elle provienne d'un petit seigneur, peu sûr de son droit de frapper monnaie et se cachant sous un grimoire. Un faux monnayeur n'a pas d'intérêt à défigurer les légendes; il cherche, au contraire, à imiter en tout son modèle.

VI

Lion rampant, sans légende.

— Croix pattée, anglée des lettres $\text{L} \text{X} \text{V} \dots$, la dernière manque entièrement et ne laisse aucun vestige.

A. Gr. 0.40.

Cabinet de Leyde.

Encore une énigme provenant de la collection Vander Chijs, n° 2881 du catalogue. *Fiat lux!*

VII

Saint Jean-Baptiste debout, de face, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une croix; entre les pieds du saint, une croix et deux points (marque monétaire?): $\text{S} \cdot \text{IO} \text{h} \text{XIII} \text{IES} \text{B} \text{TB} \text{TIS} \dots$ ✠.

— Dans une épicycloïde à quatre lobes, cinq écussons placés en croix; celui du centre et celui du haut, à l'aigle à deux têtes; à gauche, un lion; à droite, une croix; au bas, indéterminé. Légende: ✠ $\text{D} \text{NS} \cdot \text{F} \text{R} \text{E} \text{D} \text{E} \text{R} \text{I} \text{C} \cdot \text{C} \cdot \text{D} \cdot \text{H} \text{O} \text{I} \text{RS} \cdot \text{z} \text{S} \text{V} \text{IS}$ (sic) peut-être $\text{S} \text{V} \text{D} \text{S}$.

Or. gr. 3.48.

Cabinet de Leyde.

Cette monnaie de Frédéric, comte de Meurs et de Saarwerden, est une copie servile d'un florin d'or de Renaud de Gueldre, qui a été décrit dans cette Revue, en 1847, planche II, n° 5, et une imitation des florins d'or de Frédéric de Blankenheim, évêque d'Utrecht, type, au surplus, qui était devenu banal. Koehler ne l'a pas connue, mais un florin d'or du même seigneur et d'un autre type a été donné par M. Dannenberg, dans la *Revue numismatique de Berlin*, 1859, in-4°. (*Goldmünzen des XV und XVI Jahrhunderts*, pl. III, n° 155.)

Un exemplaire se trouve dans la collection Michiels van Verduynen, qui doit être vendue à Maestricht, le 29 avril prochain. Il figure au catalogue sous le n° 2045.

VIII.

Personnage assis sur une espèce de trône dont les bras se terminent par des têtes d'animaux; il tient de la main droite une épée couchée sur les genoux, et de la gauche une palme. On distingue dans la légende incomplétée : ✠ — TÆOD —

— Bâtiment sur une arcade, composé d'une tour centrale ayant à gauche une tour plus petite et à droite un drapeau. On ne voit, de la légende, que les lettres
L Æ N

A. Gr. 0.50.

Cabinet de Leyde.

On reconnaît, dans cette petite pièce, l'influence du voisinage de Cologne. Comparée aux planches de Cappe (*Beschreibung der Cölnischen Münzen*, elle ressemble le plus, quant au module, au type et au genre de fabrication, au n° 169, pl. X, qui est une obole d'Engelbert I^{er} (1216-1225); mais le bâtiment du revers est un peu différent.

L'épée désigne ordinairement un seigneur laïque. Il faut le chercher dans le voisinage de Cologne et pendant le XIII^e siècle, comme l'indique assez la pièce elle-même.

Le savant conservateur du cabinet de Leyde ne doute pas qu'il faille ainsi lire la légende : TÆOD(*ericus*), et propose d'y voir un des Thierry de Clèves, peut-être celui

qui est cité de 1205 à 1260, par Lacomblet. (*Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins.*)

Les lettres visibles du revers, LÉN peuvent se compléter de cette manière : *HasLÉNssis*, Hasselt, petite localité entre Clèves et Calcar, qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Hasselt, dans l'Overyssel, ni avec la capitale de l'ancien comté de Looz.

Wellenheim, n° 7856, et Appel, t. III, n° 881, donnent la description d'une monnaie de Clèves, frappée suivant Wellenheim, à Hasselt, par Thierrri VIII (1511-1547); le même Thierrri qu'Appel fait mourir en 1525, ce qui ne s'accorde nullement avec l'*Art de vérifier les dates*.

La pièce qui nous a été communiquée par M. Hooft Van Iddekinge est très-probablement une des plus anciennes monnaies qui existent des comtes de Clèves.

IX.

Tête de nègre couronnée, à droite : · A LA · TESTE ·
NOIR · COVRONNEE · à l'exergue 1707.

— Les lettres G et C doublées et entrelacées, formant ce qu'on appelait alors un chiffre : * GADEAV · MAR-
CHAND · RVE · S^t. HONORE.

C. R. Octogone. Collection de R. Chalon.

(¹) Le catalogue Michiels décrit, sous le n° 1958, une monnaie qui paraît être la même, que celle du cabinet de Leyde, si ce n'est que l'on ne parle pas de l'épée couchée sur les genoux du personnage, particularité qu'on a pu négliger ou ne pas apercevoir. La légende du revers est *Weselen stat.* (Wesel). On remarquera que les lettres visibles sur la pièce du cabinet de Leyde, LEN peuvent également faire *W^e seLEN stat.*

Voici bien, à la date de 1707, un de ces jetons d'adresses de marchands, dont l'usage, aujourd'hui si répandu, devait être à peu près inconnu en France, à cette époque. Du moins, nous ne nous rappelons pas d'en avoir jamais rencontré d'aussi ancien. En Angleterre, au contraire, les *Tradesmen's Tokens* étaient extrêmement nombreux au xvii^e siècle. La description, seule, de ceux de la ville de Londres a fourni la matière d'un beau volume in-8°, *printed for the use of the members of the corporation of the city of London*, dont la seconde édition a paru en 1855.

Nous avons eu la curiosité — puérile, peut-être — de savoir ce que vendait, à la Tête noire, le marchand Gadeau, et, à cet effet, nous nous étions adressé à M. le préfet de police. Une lettre très-obligeante, mais qui ne nous apprenait rien, fut le seul résultat de notre démarche.

Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que Gadeau devait être un anglo-mane.

X.

Figure singulière qui paraît être une dégénérescence d'un château à trois tours, réduit à sa plus simple expression; au-dessous, une petite couronne à trois fleurons. Sans légende.

— Croix à doubles bandes anglée de quatre anneaux, ou de quatre O; sans légende.

C. recouvert d'une patine très-dure.

Même collection.

Ce petit jeton ou méreau, comme on voudra l'appeler,

est une énigme dont le mot ne sera peut-être jamais trouvé. D'après sa fabrication et son style (si l'on peut parler de style à propos d'un pareil objet), il paraît être assez ancien.

R. CHALON.



1

C



2

C



3

O



4

B



5

A



6

A



8

A



7

O



9

C



10

B

